

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 15 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, jeudi 15 juin à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués par convocations faites le 06 juin 2023, se sont réunis en séance **ordinaire** à la Mairie sous la présidence de Monsieur David MONNIER, Maire des CORVÉES-LES YYS.

Étaient présents David MONNIER, Patrick LE DORLOT, Edouard MICHEL, Jérôme BETOULLE (pouvoir Clément LEKEUX), Monique CLAY, Nadine NANTEUIL (pouvoir Sophie MULLER), Joël BOURNISIEN

Était absents excusés : Sophie MULLER, Clément LEKEUX

Était absente : Emilie FOSSEPREZ

Secrétaire de séance : Jérôme BETOULLE

Présents : 7 Votants : 9 Absent : 1

Délibération 2023-16 : Décision modificative portant sur le budget principal

Monsieur le Maire informe que le budget 2023 a été rejeté par la Trésorerie pour la raison suivante :

Il a été indiqué sur le budget 2023, en ligne 002 un montant de 119 917,22 € (99 675,43 € pour l'affectation du résultat (compte 1068 + 20 241,79 €, report en ligne 002). Or, le compte de gestion indique 99 675.43 €.

Afin de rétablir l'équilibre, il convient de délibérer sur la décision modificative proposée ci-après.

Section de fonctionnement

Recettes : Compte 002 -20 241,79 € (passée à tort en report 002)

Dépenses : Compte 023 -20 241,79 € (diminution du virement vers l'investissement)

Section investissement

Recettes : Compte 021 -20241,79 € (diminution du virement de SF)

Dépenses : Compte 2188 -20241,79

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de modifier le budget de la commune 2023 comme présenté ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le 20 juin 2023
Le Maire, David MONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de
la transmission en sous-préfecture
le 20 juin 2023
et la publication le 16 juin 2023
Le Maire, David MONNIER

